



Jean LEONETTI

Âgé de 63 ans, Jean LEONETTI est marié, père de deux enfants et grand-père de trois petits enfants. Médecin des Hôpitaux, il a dirigé le service de cardiologie de l'Hôpital d'Antibes, pendant 20 ans.

Maire d'Antibes Juan-les-Pins, réélu Député de la 7^e circonscription des Alpes-Maritimes en 2007, il a pendant son mandat législatif :

- révisé la loi sur le "droit des malades et à la fin de vie" dont il est l'auteur ;
- remis un rapport sur l'autorité parentale qui protège l'intérêt de l'enfant approuvé par le gouvernement en 2009 ;
- fait voter les lois de bioéthique avec des avancées notamment concernant les greffes d'organes en 2011.

Nommé en juin 2011, Ministre Chargé des Affaires Européennes, il a :

- participé à la révision des accords de Schengen pour que l'Europe ait des frontières sûres et stables ;
- obtenu la poursuite de l'aide aux plus démunis de la part de l'Union Européenne ;
- fait voter un Fond Monétaire Européen pour protéger les états européens de la spéculation financière pendant la crise.

À la suite des élections présidentielles du 6 mai, vous élirez les 10 et 17 juin votre Député pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Ce choix est décisif pour notre pays.

Le gouvernement de François FILLON a réussi pendant cinq ans à maintenir nos acquis sociaux malgré une crise économique sans précédent. Il a effectué les réformes courageuses nécessaires pour notre pays (université, hôpital, retraite, service minimum en cas de grève, sanction contre les multirécidivistes, création du Revenu de Solidarité Active, interdiction du voile intégral, etc.).

Sur le plan européen et international, la voix de la France a été entendue et respectée. Pendant cette période, notre circonscription a bénéficié d'une aide massive de l'État (125 ME) qui a rendu ce territoire plus attractif, plus compétitif et créateur d'emplois.

Le nouveau gouvernement de gauche soutenu par le Front de gauche présente aujourd'hui un projet politique et économique qui repose sur l'augmentation massive des impôts et l'augmentation irresponsable de la dépense publique en période de crise dont on a vu les conséquences désastreuses chez certains de nos voisins européens. De plus, il bouleverse nos repères fondamentaux en remettant en cause notre politique familiale et en accordant le droit de vote aux étrangers.

Ensemble pour la France, nous devons défendre les valeurs de responsabilité, d'autorité, de laïcité et de solidarité.

Ensemble pour la France, nous devons proposer un projet économique de croissance et d'emploi basé sur le travail, la compétitivité et l'innovation et non sur la dette et les déficits.

Nous voulons une France forte et juste qui garde la maîtrise de son destin et préserve notre mode de vie. Nous voulons un projet européen humaniste qui protège nos concitoyens, notre économie et notre identité culturelle.

Avec mon ami, Michel ROSSI, Député-suppléant, Maire de Roquefort-les-Pins, nous continuerons à œuvrer pour obtenir les moyens nécessaires au développement de nos villes et nos villages.

Nous devons rassembler sur notre projet tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République et de la France. Dès le 10 juin, je vous demande de nous apporter massivement vos suffrages.

Je sais pouvoir compter sur vous comme vous savez pouvoir compter sur mon engagement pour notre territoire et pour la France.

Bien cordialement
Jean Leonetti



ENSEMBLE pour la FRANCE

ENSEMBLE POUR LA FRANCE

Je m'opposerai aux propositions du gouvernement de gauche :

- Le droit de vote des étrangers, la régularisation massive des sans papiers et toute dérive communautariste ;
- L'augmentation des impôts qui pèsent sur les classes moyennes et les entreprises et toute stagnation du pouvoir d'achat des retraités ;
- L'augmentation irresponsable de la dépense publique dans la période actuelle de crise de la dette ;
- L'augmentation des droits de succession entre parents et enfants et le plafonnement du quotient familial ;
- La suppression des heures supplémentaires défiscalisées dont bénéficient 9 millions de salariés ;
- La diminution des moyens de notre Défense Nationale et la remise en cause de la politique énergétique garants de notre indépendance ;
- L'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne.

Je défendrai et proposerai :

- La mise en œuvre de la règle d'or qui interdit de voter des budgets en déficit et d'aggraver la dette ;
- La poursuite de l'allègement des charges sociales sur le travail pour les petites et moyennes entreprises ;
- La valorisation des revenus du travail par rapport aux revenus de l'assistanat ;
- Une Europe qui protège nos concitoyens par des frontières sûres et qui protège nos entreprises de la concurrence déloyale des pays émergents comme l'Inde ou la Chine ;
- La poursuite de la politique de lutte contre l'insécurité qui a permis la baisse de 18% de la délinquance en cinq ans ;
- Une immigration contrôlée (-24% en 2011) ;
- Un système éducatif basé sur les valeurs civiques et qui débouche sur un socle de savoir et un métier, le suivi personnalisé des enfants, la formation et l'apprentissage ;
- Une solidarité prioritairement orientée vers les plus fragiles (malades, personnes âgées dépendantes, personnes handicapées, personnes en fin de vie).

ENSEMBLE POUR LA 7^e CIRCONSCRIPTION

ANTIBES JUAN-LES-PINS • BIOT • CAUSSOLS • CHÂTEAUNEUF • COURMES • GOLFE-JUAN • GOURDON
LE BAR-SUR-LOUP • LE ROURET • OPIO • ROQUEFORT-LES-PINS • TOURRETTES-SUR-LOUP • VALBONNE

Je m'opposerai à :

- La réforme territoriale proposée par la gauche qui diminuerait les recettes des villes et villages de notre agglomération au profit de la région gérée par la gauche ;
- La réquisition des logements vacants qui constitue une atteinte à la propriété et la remise en cause de notre Plan pour la construction des logements sociaux (voté à l'unanimité) par une augmentation irréaliste des quota obligatoires et une aggravation des pénalités pour les villages de plus de 3 500 habitants ;
- La diminution des moyens octroyés à la police et à la gendarmerie dans notre circonscription.

Je défendrai le maintien de la politique territoriale actuelle qui a permis une aide de l'État de 125 millions d'euros en cinq ans au profit :

- Du développement économique et de l'emploi, de l'enseignement et de la recherche (82,85 ME) ;
- D'équipements dans le domaine du sport et de la culture (Nautipolis à Sophia, Salle omnisports à Antibes, Pôle Image de Roquefort-les-Pins, réseau de Médiathèques communautaires, Salle de Spectacles, Maison de la Violette et du Terroir, etc.) (9,05 ME) ;
- De la lutte contre l'insécurité (7,5 ME) ;
- De la mise en valeur de notre patrimoine et de notre environnement (18,1 ME) ;
- De la solidarité envers les personnes âgées dépendantes (maison de retraite publique de 125 lits / 7,5ME).



Suppléant Michel ROSSI

Âgé de 59 ans, Michel ROSSI, marié, père de deux enfants est cadre supérieur dans l'informatique. Maire de Roquefort-les-Pins, vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, il a été Conseiller Général du canton de Bar-sur-Loup. En juin 2011, à la suite de la nomination de Jean LEONETTI au gouvernement, Michel ROSSI a été Député de la 7^e circonscription des Alpes-Maritimes.

Dès le 1^{er} tour, le 10 juin 2012, votez

Jean LEONETTI

et Michel ROSSI

Retrouvez toutes les informations sur : www.jeanleonetti.com